

PORTAGE DE REPAS

Bénéficiaire de portages de repas à domicile permet de continuer à manger des repas complets et variés sans avoir à faire les courses ou la cuisine.

Parfois, avec l'âge, l'appétit diminue, l'envie de cuisiner aussi et l'on rencontre des difficultés à faire ses courses. Continuer à avoir une alimentation équilibrée est important pour prévenir les risques de dénutrition, de chutes et de maladie.

Pour qui ?

Le portage de repas s'adresse aux personnes âgées de 65 ans et plus, aux personnes titulaires AAH ou d'une carte d'invalidité.

Comment ?

Depuis quelques années, ce service de portage des repas à domicile a été mis en place sur la commune via une convention avec la commune de Guerville.

Si vous souhaitez en bénéficier, il vous conviendra de vous rapprocher du Centre Communal d'Action Sociale de Guerville (tél. : 01 30 42 63 22).

Distribution ?

Le portage de repas à domicile s'effectue tous les midis du lundi au vendredi.

La feuille des menus est donnée chaque semaine avec le plateau du mercredi.

Prix ?

Le prix du repas facturé est de :

Coût du repas par personne : 4.39 euros

Coût du Portage à domicile par personne : 3,11 euros

Soit un montant total de 7.50 euros par repas livré

